



**HAL**  
open science

## Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02037461

**HAL Id: hceres-02037461**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037461v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Philosophie

- Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Philosophie* a pour objectif de donner aux étudiants une culture générale philosophique solide, tout en privilégiant les domaines de compétence du Département de Philosophie de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF : philosophie sociale, esthétique, philosophie des sciences, histoire de la philosophie. Sa spécificité consiste dans son ouverture sur des champs disciplinaires autres que la philosophie. La formation se décline en deux parcours (*Philosophie et humanités* et double licence *Philosophie-Lettres*) qui permettent en première année de licence L1 (semestre 1 - S1 ou semestre 2 - S2) une réorientation des étudiants grâce à des passerelles vers la Musicologie ou vers l'Histoire de l'art. Des compétences additionnelles (formation documentaire, pratique des langues vivantes, formation en informatique) sont également proposées.

## Avis du comité d'experts

Le cursus proposé par la formation est très bien structuré et ses contenus sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la licence. L'architecture des passerelles reliant Philosophie, Histoire de l'art et Musicologie a été particulièrement étudiée et montre une bonne intégration de la formation au sein de l'UFR Sciences Humaines de l'université. La double licence *Philosophie-Lettres* réalisée avec l'Université Stendhal - Grenoble 3 témoigne de l'intégration de la formation au sein des universités grenobloises et le partenariat avec la Grande Ecole de Management (GEM) permet un élargissement du recrutement.

On remarque la bonne qualité de l'encadrement pédagogique et le réel souci de mettre en place un suivi personnalisé des étudiants, ainsi que l'ouverture à la culture générale grâce à l'intégration dans le cursus de champs disciplinaires autres que la philosophie. L'initiation à la recherche est prise en compte dans la formation, notamment grâce à l'adossement au groupe de recherche Philosophie, langage et cognition de l'université.

L'effectif est globalement stable et le taux de réussite satisfaisant. Le nombre de diplômés insérés dans la vie professionnelle après la licence est faible (ce qui est normal dans ce champ disciplinaire) mais un nombre considérable d'étudiants poursuit les études au niveau master après la licence et le département de philosophie de l'université assure une préparation au CAPES de philosophie, qui est un des principaux débouchés dans cette discipline.

## Éléments spécifiques de la mention

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>Même si le dossier ne donne pas d'éléments spécifiques sur l'adossement à la recherche (compte tenu du niveau de la formation), l'initiation à la recherche est présente grâce aux liens de la formation avec le groupe de recherche Philosophie, langage et cognition.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>La formation (compte tenu de la discipline) n'offre pas de débouchés immédiats en dehors de la préparation aux concours de l'enseignement, mais son ouverture disciplinaire et les compétences additionnelles prévues dans le cursus dotent les étudiants de compétences utiles dans de nombreux domaines professionnels.</p>

<b>Place des projets et stages</b>	Le stage qui était auparavant optionnel est devenu obligatoire en L2 ou L3. Il a souvent lieu en milieu scolaire, ce qui montre un réel intérêt pour la professionnalisation.
<b>Place de l'international</b>	Les échanges internationaux ont lieu essentiellement dans le cadre de la mobilité Erasmus, avec pour l'instant plus d'accueils que de départs (six à neuf étudiants sur la totalité de la licence par an). Les destinations le plus fréquemment choisies sont l'Université Rome 3, Dundee (GB) ou Salamanque. Les départs ont lieu essentiellement en L3, sur un ou deux semestres.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>	Les liens avec les lycées grenoblois permettent une véritable information des lycéens qui s'engagent dans cette filière. L'aménagement des passerelles permet la réorientation des étudiants vers l'Histoire, l'Histoire des arts ou la Musicologie. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite (tutorat, dispositif d'accueil des primo-arrivants, aide à la construction des parcours) ont été mis en place au sein de la formation.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Un suivi pédagogique individualisé est assuré grâce à des ressources numériques (sites « Google apps »). De nombreuses compétences additionnelles sont prévues dans le cadre de la formation. La pratique des langues vivantes est inscrite dans chaque année du cursus sous forme d'unités d'enseignement (UE) créditées (24 heures par an). Il existe également un enseignement spécifique « Textes disciplinaires » qui permet aux étudiants d'étudier des textes philosophiques en langue originelle (anglais, allemand, grec, italien).
<b>Evaluation des étudiants</b>	L'évaluation se partage chaque semestre entre contrôle continu (50 %) et examen final (50 %). Les modalités de contrôle sont précisées clairement pour chaque parcours et passerelle.
<b>Suivi de l'acquisition des compétences</b>	Le dispositif d'accompagnement est remarquablement construit, du tutorat individuel au suivi numérique par le Bureau virtuel.
<b>Suivi des diplômés</b>	Aucune enquête n'a été réalisée au niveau de l'Université Pierre Mendès France sur le devenir des étudiants diplômés et non diplômés au niveau de la licence. Cependant, les tableaux statistiques concernant l'insertion et la poursuite des études indiquent clairement un taux élevé de poursuite des études au niveau Master.
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement formalisé de manière permanente, mais l'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois par an, avec les responsables d'année ou de parcours, et les procédures d'autoévaluation semblent très efficaces.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Qualité et cohérence des enseignements proposés.
- Suivi personnalisé des étudiants et qualité de l'encadrement pédagogique.
- Passerelles permettant la réorientation.
- Ouverture sur des champs disciplinaires autres que celui de la philosophie.

**Point faible :**

- Suivi du devenir des étudiants diplômés et non diplômés à l'issue de la Licence 3.

**Conclusions :**

La Licence *Philosophie* proposée par l'Université Pierre Mendès France - UPMF est une excellente formation qui prend en compte à la fois une haute exigence dans le domaine philosophique et une ouverture sur des champs disciplinaires non philosophiques. On peut souligner la qualité des dispositifs de réorientation des étudiants dans des filières proches, du suivi personnalisé et de l'encadrement pédagogique. La formation est très bien insérée dans son champ disciplinaire ainsi que dans son environnement universitaire et scientifique. Une meilleure prise en compte de la professionnalisation serait un plus, tout comme le développement de projets et partenariats scientifiques et pédagogiques internationaux hors Erasmus.

# Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

**Direction des formations et de la vie étudiante**

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

Affaire suivie par : Nathalie GENIN  
Tél. : 04 76 82 83 01  
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Sciences Humaines - Territoire

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

**MENTIONS**

**SPECIALITES**

LICENCE SH- HISTOIRE

LICENCE SH - HISTOIRE DE L'ART

LICENCE SH - PHILOSOPHIE

LP SHS - INTERVENTION  
SOCIALE

MASTER SH - HISTOIRE ET  
HISTOIRE DE L'ART

MASTER SH - PHILOSOPHIE

MASTER SHS - SCIENCES DU  
TERRITOIRE

Coordonnateur des projets territoriaux


Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours; Histoire des sociétés modernes et contemporaines; Histoire de l'art et musicologie; Métiers de l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Histoire de la philosophie et philosophies du langage

Urbanisme et projet urbain; Urbanisme, habitat et coopération internationale; Economie territoriale et développement;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



**Michel ROCCA**